

Offre PromoPost

Solutions de prospection et de fidélisation de la clientèle

La prestation PromoPost comprend différents produits en matière de distribution de mailings non adressés. Grâce à PromoPost, vous communiquez avec vos clients potentiels et vos clients existants de manière à la fois simple, rapide et avantageuse.

Vous trouverez ci-après une série d'avantages que seul PromoPost peut vous offrir.

Planification aisée

Nous distribuons vos envois partout en Suisse, six jours par semaine, avec le courrier adressé. Vous pouvez donc bien coordonner vos différentes actions publicitaires.

Une distribution sur mesure

Avec PromoPost, vous définissez votre zone de diffusion jusqu'au numéro postal d'acheminement ou la localité individuellement, en fonction de vos besoins. Vous sélectionnez en outre le groupe cible de particuliers que vous voulez atteindre pour parvenir à un cercle de destinataires plus étroit, ce qui vous permet de réduire les pertes de diffusion.

Service sur l'ensemble du territoire

Jour après jour, nos facteurs sont par monts et par vaux pour distribuer vos envois en toute fiabilité, dans le respect des délais et avec le plus grand soin. Seule la Poste dispose d'un réseau de distribution des envois non adressés comprenant la totalité des ménages et des entreprises du pays.

Libre présentation des envois

Nous acceptons volontiers des envois de format original et des envois en trois dimensions tels que des échantillons.

Disponibilité rapide

Nos brefs délais de traitement nous permettent aussi de prendre en charge les envois publicitaires non adressés confiés dans un délai court.

Chiffres de diffusion actualisés

Grâce à des chiffres de diffusion actualisés chaque mois, vous pouvez couvrir précisément votre groupe cible et vous réalisez des économies sur les frais d'impression et de diffusion en évitant de livrer des exemplaires superflus.

Prix avantageux

Large diffusion à petit prix. Nos prix actuels sont détaillés dans les factsheets des produits correspondants ainsi qu'à l'adresse www.poste.ch/promopost.

Envoi «pro clima»

Tous les produits d'expédition de la Poste sont acheminés avec une compensation des émissions de CO₂ qui n'implique aucun supplément pour vous. La Poste ne se contente pas de réduire son empreinte carbone en utilisant notamment des véhicules électriques: elle compense également les émissions de CO₂ liées à tous les envois PromoPost en investissant dans des projets de protection du climat de qualité.

Retrouvez plus d'informations à l'adresse ci-dessous: www.poste.ch/climat



La gamme de produits PromoPost

PromoPost est un moyen rapide, facile et économique d'atteindre vos clients potentiels ou existants. Optez pour le produit PromoPost adapté à vos objectifs. Votre publicité directe vous permet d'obtenir des résultats tangibles dans des zones de diffusion bien définies.

PromoPost Clientèle privée	PromoPost Clientèle privée et commerciale	PromoPost Maisons individuelles	PromoPost Exploitations agricoles	PromoPost Cases postales des clients commerciaux
Distribution dans toutes les boîtes aux lettres desservies lors de la distribution à domicile et dans les cases postales de la clientèle privée	Distribution dans toutes les boîtes aux lettres desservies lors de la distribution à domicile et dans toutes les cases postales (clientèle privée et entreprises)	Distribution dans toutes les boîtes aux lettres desservies lors de la distribution à domicile dans les maisons à un ou deux appartements; y c. les maisons mitoyennes et lotissements collectifs disposant de numéros de maison différents; exploitations agricoles également incluses	Distribution dans toutes les exploitations de la distribution à domicile tirant leur revenu principal de l'agriculture, notamment de la production végétale (agriculture, culture maraîchère, horticulture, viticulture, arboriculture) ou de l'élevage d'animaux.	Distribution dans toutes les cases postales d'entreprises
PromoPost Cases postales des clients privés et commerciaux	PromoPost Samedi	PromoPost Langnette	PromoPost Sampling	PromoPost Jour suivant
Distribution dans toutes les cases postales de clients privés et d'entreprises	Distribution des envois PromoPost le samedi dans toutes les boîtes aux lettres desservies lors de la distribution à domicile avec courrier quotidien et dans les cases postales de la clientèle privée	Distribution d'envois publicitaires avec languette dépassant de la boîte aux lettres dans toutes les boîtes aux lettres desservies lors de la distribution à domicile	Distribution d'échantillons de marchandises dans toutes les boîtes aux lettres; possible avec différents produits PromoPost	Distribution le jour ouvrable suivant (du lundi au vendredi) pour autant que les envois soient déposés à temps dans la filiale (filiales en partenariat exclues)

Coût et rabais

Les prix actuels des produits PromoPost sont détaillés dans les factsheets correspondants ainsi qu'à l'adresse www.poste.ch/promopost.

Rabais sur le chiffre d'affaires

Des rabais sont octroyés à partir d'un chiffre d'affaires annuel de CHF 50 000.00 hors TVA sur les produits PromoPost suivants:

- PromoPost Clientèle privée
- PromoPost Clientèle privée et commerciale
- PromoPost Jour suivant
- PromoPost Maisons individuelles
- PromoPost Exploitations agricoles
- PromoPost Cases postales de clients commerciaux

- PromoPost Cases postales des clients privés et commerciaux
- PromoPost Samedi

Les rabais ne sont pas valables pour les suppléments, forfaits, solutions clients personnalisées et indemnités.

Les rabais sur le chiffre d'affaires ne peuvent pas être cumulés avec d'autres remises ou campagnes de promotion des ventes lorsque cela n'est pas prévu explicitement (p. ex. rabais supplémentaire pour PromoPost Sampling).

Droit au rabais

Les conditions convenues sont accordées au client qui est expéditeur (donneur d'ordre effectif) et qui apparaît en tant que tel sur l'envoi (nom et/ou logo). Les indications relatives à l'expéditeur sur l'envoi doivent concorder avec celles sur le bulletin de livraison. Les marques enregistrées propres à l'entreprise de l'expéditeur peuvent être prises en compte lors du calcul du chiffre d'affaires. Une mise en commun par des marques d'entreprises et sociétés différentes ayant chacune leur personnalité juridique n'est pas possible.

Il ne sera pas accordé de rabais de groupe ou de holding. À noter également que l'addition des volumes de tiers ou de diverses entreprises et sociétés possédant leur propre personnalité juridique est exclue.

Convention de rabais

Les rabais sont convenus avec les conditions PromoPost dans le cadre du contrat pour prestations postales et logistiques.

Solutions clients personnalisées

Nous apportons des solutions clients personnalisées pour répondre aux besoins et aux exigences que les prestations standard ne sont pas en mesure de satisfaire (à partir d'un volume de chiffre d'affaires de 10 000 francs par ordre). L'accent est mis sur les distributions spéciales et les prestations supplémentaires dans le domaine PromoPost, p. ex.:

- Distribution à votre groupe cible spécifique
- Remise personnelle de vos échantillons
- Distribution de publipostages déjà produits après un événement défini, p. ex. des chutes de neige
- Externalisation de votre gestion des réponses
- Combinaison de votre publipostage non adressé avec votre portefeuille clientèle existant

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes vos demandes, souhaits et idées. Nos conseillers à la clientèle les étudieront en détail avec vous lors d'une rencontre.

Envois «commerciaux» et «officiels»

Nous respectons les souhaits des destinataires

Certains préfèrent ne pas recevoir de publicité non adressée. Ils peuvent le manifester en apposant la mention «Non merci – pas de publicité». La Poste respecte ce choix et ne peut donc pas distribuer tous les types d'envois à tous les ménages privés et titulaires de cases.

Nous faisons en principe une différenciation entre les envois dont le contenu est commercial et ceux qui ont un caractère officiel.

Sont considérés comme **envois commerciaux** les publipostages publicitaires. Ces envois ne sont pas distribués dans les boîtes aux lettres portant la mention «Non merci – pas de publicité».

Les **«envois officiels»** sont distribués dans toutes les boîtes aux lettres. Font partie de cette catégorie:

- Envois des autorités, de l'administration et des entreprises publiques de la Confédération, des cantons ou des communes, pour autant que les expéditeurs ne visent pas principalement un but commercial
- Feuilles et autres publications officielles
- Envois de partis politiques
- Envois de comités indépendants en lien direct avec des élections ou des votations à venir
- Envois de nature non commerciale répondant au besoin d'information d'un large public (p. ex. appels aux dons de sang / communications de travaux publics, nuisances dues au bruit ou perturbations du trafic / avis d'interruption de conduites d'alimentation en électricité, eau, gaz, du réseau téléphonique / annonce de tests des sirènes)
- Envois d'entreprises d'élimination et de recyclage (sacs pour collectes de vêtements et de chaussures, sachets pour piles usagées, etc.)
- Envois d'organisations d'utilité publique exonérées d'impôts qui sont certifiées par la Fondation ZEWO (Service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique collectant des dons; www.zewo.ch) ou dont le caractère d'utilité publique est incontesté pour d'autres raisons; mais pas des prospectus commerciaux présentant des articles de magasins

Vos envois PromoPost peuvent être distribués rapidement l'un des deux jours de votre choix. Décrivez du jour de distribution de vos envois, vous pourrez ainsi planifier vos campagnes de marketing direct avec précision et les coordonner avec d'autres actions.

La distribution est plus complexe dans les régions rurales que dans les zones urbaines. C'est pourquoi nous avons réparti les localités suisses en trois catégories (localités A, B et C). Généralement les catégories correspondent à

- Voir les listes de prix correspondant aux différents produits.

Réglementation applicable aux jours fériés

- Aucun ordre PromoPost n'est pris en charge ou distribué les jours fériés fédéraux. En outre, aucun envoi PromoPost n'est traité. Si les jours fériés fédéraux tombent entre la date de dépôt et les dates de distribution les jours ouvrables du lundi au vendredi, les dates de distribution se décalent du nombre correspondant de jours fériés au jour ouvrable suivant possible (hormis les samedis). La Saint-Berthold (2 janvier) et le Vendredi Saint sont traités comme des jours fériés fédéraux et aucun envoi PromoPost n'est distribué.

- Dans le service en ligne «PromoPost Manager», les jours fériés sont pris en compte correctement dans le cadre de la fixation des jours de dépôt et des jours de distribution.

Les envois PromoPost ne sont pas distribués le mardi et le jeudi dans la Principauté du Liechtenstein. Ces jours sont considérés comme des jours fériés cantonaux. Par conséquent, les envois sont distribués le jour ouvrable qui suit (sans les samedis).

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve
					**					

- Dates de distribution

- * Les envois livrés trop tôt peuvent dans certains cas être distribués trop tôt.
La distribution des envois livrés en retard est reportée conformément à l'offre de prestations.
- ** Uniquement possible avec l'offre PromoPost Samedi. Les envois sont alors distribués un jour précis, le samedi.
Veuillez transmettre l'ordre pour PromoPost Samedi dans «PromoPost Manager» au moins 2 semaines à l'avance.
- *** Dépôt le samedi uniquement dans les filiales. Pas de dépôt dans les centres courrier ou logistiques.

Saisie d'un ordre via le service en ligne «PromoPost Manager»

Planifier, calculer et transmettre ses ordres en toute simplicité

De nombreuses questions se posent lors de la planification d'envois publicitaires non adressés: quels sont les groupes cibles? Quelles seront vos zones de diffusion? À combien s'élèvera le tirage? Quelle influence le poids des envois a-t-il sur le prix?

De la planification initiale au lancement de l'opération, le service en ligne «PromoPost Manager» vous permet d'organiser votre campagne publicitaire de bout en bout.

Le service en ligne «PromoPost Manager» offre de nombreux avantages:

- Sélection de la zone de diffusion sur une carte et en fonction des possibilités de sélection telles que les numéros postaux d'acheminement, les localités, les régions linguistiques, les régions WEMF, les cantons et les districts
- Gestion des sites et calcul automatique de la zone de diffusion selon des périmètres autour des différentes filiales: temps de trajet, kilomètres parcourus ou jusqu'à épuisement du budget
- Gestion des ordres systématique, qui permet de gérer et de traiter simplement et rapidement les ordres déjà saisis
- Optimisation des zones de diffusion existantes au moyen de données sociodémographiques telles que le revenu, la taille du ménage et la classe d'âge
- Prescription de budget / volume en tant que limite ou valeur prédéfinie
- Pas de frais de saisie d'ordre si vous saisissez et attribuez vous-même vos ordres

Accès via le portail client «Ma Poste»

Enregistrez-vous sur le portail client «Ma Poste» sur www.poste.ch/ma-poste et ouvrez un compte utilisateur commercial. Si vous disposez déjà un compte utilisateur commercial, connectez-vous simplement à l'aide de votre adresse e-mail et de votre mot de passe. Une fois enregistré, vous pouvez commander le service en ligne «PromoPost Manager».

Utiliser le «PromoPost Manager»

Les ordres passés via le service en ligne «PromoPost Manager» se règlent toujours sur facture. Vos données servent de base pour l'établissement de la facture et sont reprises automatiquement dans le système de facturation de la Poste. En outre, ces ordres ne sont soumis à aucun frais de saisie d'ordre.

Pour que nous puissions exécuter un ordre conformément à vos besoins, toutes les informations nécessaires doivent être saisies via le service en ligne «PromoPost Manager». Saisissez vos ordres et confirmez-les le plus tôt possible, au maximum trois mois à l'avance. Un ordre remis a valeur de contrat ferme.

Vous obtenez tous les documents requis, comme les listes de diffusion, la confirmation de l'ordre, les bulletins de livraison et les suscriptions de palette, directement dans «PromoPost Manager».

Les ordres comprenant plus de 50 localités doivent être remis via le service en ligne «PromoPost Manager» au plus tard trois jours ouvrables (lundi-vendredi) avant le jour du dépôt des envois.

Un ordre se compose d'un moyen publicitaire identique, éventuellement imprimé en plusieurs langues, qui doit être distribué sur deux jours dans une zone de diffusion définie et à un groupe cible défini (p. ex. PromoPost Clientèle privée, PromoPost Maisons individuelles).

Sélection des zones de diffusion

Les localités (NPA et nom de la localité) sont la plus petite unité que vous pouvez sélectionner pour la distribution de PromoPost. Elles ne correspondent pas obligatoirement à une commune et peuvent empiéter sur plusieurs d'entre elles. Les communes peuvent donc regrouper plusieurs localités ou parties de localités.

Les localités qui s'étendent sur plusieurs communes sont attribuées à un district ou à un canton sur la base de la commune qui compte la plus grande part d'adresses (rue, numéro de maison) de cette localité. En cas de sélection d'une zone de diffusion en fonction des districts ou des cantons, cela peut donner lieu à certaines sur-couvertures ou sous-couvertures du territoire effectif du district ou du canton. Il en va de même pour les sélections en fonction des régions, secteurs et agglomérations WEMF.

Ordre avec sortes d'envois

Si vous remettez un ordre avec un prospectus dont le contenu varie en fonction de la zone de diffusion (sortes d'envois), veuillez l'enregistrer sous la forme d'un «ordre avec sortes d'envois». Il n'y a que de cette manière que nous pourrions garantir que les envois ne seront pas mélangés tout au long de la chaîne de processus jusqu'à la distribution et que chaque sorte de prospectus sera distribuée correctement dans chaque zone de diffusion.

Mise à jour mensuelle des chiffres de diffusion

Les chiffres de diffusion sont actualisés tous les mois, afin de garantir une couverture complète de votre groupe cible et de réduire à un minimum les pertes inutiles. Les chiffres de diffusion ne sont définitifs qu'à partir du moment où l'ordre a été remis. Tant que vous n'aurez pas remis votre ordre, ils seront automatiquement actualisés.

Service en ligne «PromoPost Quick Calculator»

Le service en ligne «PromoPost Quick Calculator» vous permet de définir des listes de diffusion et de calculer des prix sans vous être préalablement enregistré. La solution est rapide et peu compliquée.

Pour plus d'informations et pour accéder au service en ligne, rendez-vous sur www.poste.ch/promopost → «PromoPost Quick Calculator».

Conception, préparation et dépôt des envois

Veuillez respecter les normes pour les envois ainsi que les dispositions relatives à la livraison et les points de dépôt appropriés à la taille de l'ordre. Pour plus d'informations, reportez-vous au factsheet «Spécifications PromoPost».

Saisie d'un ordre au guichet

Si vos ordres PromoPost ne sont que peu fréquents et d'un poids moindre (jusqu'à un poids total de 920 kilos maximum), vous pouvez faire saisir l'ordre au guichet d'une filiale de la Poste (hors filiales en partenariat).

Au guichet, vous avez le choix entre les produits suivants:

- PromoPost Clientèle privée
- PromoPost Clientèle privée et commerciale
- PromoPost Maisons individuelles
- PromoPost Exploitations agricoles
- PromoPost Cases postales des clients commerciaux
- PromoPost Cases postales des clients privés et commerciaux
- PromoPost Jour suivant

Si vous souhaitez utiliser d'autres produits, veuillez vous inscrire au service en ligne «PromoPost Manager».

Calcul des quantités et des prix via le service en ligne «PromoPost Quick Calculator»

Pour préparer un dépôt au guichet, composez votre zone de diffusion en quelques clics via le service en ligne «PromoPost Quick Calculator». Il n'est pas nécessaire de s'enregistrer au préalable. Ainsi, vous connaissez immédiatement le nombre d'envois requis et obtenez directement un calcul du prix sans engagement. Veuillez apporter votre calcul de prix pour la saisie de l'ordre au guichet afin qu'aucun frais ne soit facturé pour la saisie de l'ordre.

Pour plus d'informations et pour accéder au service en ligne, rendez-vous sur www.poste.ch/promopost → «PromoPost Quick Calculator».

Déposez vos envois PromoPost au guichet postal accompagnés du calcul du prix imprimé. Cela nous permet de traiter votre ordre plus rapidement, ce qui vous fera également gagner du temps.

Ordre avec sortes d'envois

Si, dans le cadre de votre ordre, vous utilisez un prospectus dont le contenu varie en fonction des régions, cet ordre ne pourra pas être déposé au guichet, mais devra impérativement être saisi via le service en ligne «PromoPost Manager» sous forme d'ordre avec sortes d'envois. C'est la seule manière de garantir que ces différents prospectus seront traités correctement sans être mélangés.

Conception, préparation et dépôt des envois

Veuillez respecter les normes pour les envois ainsi que les dispositions relatives à la livraison et les points de dépôt appropriés à la taille de l'ordre. Pour plus d'informations, reportez-vous au factsheet «Spécifications PromoPost».

Les CG en vigueur constituant des éléments contractuels «Prestations du service postal» et «PromoPost» peuvent être consultées sur www.poste.ch/cg. Sur demande du client, la Poste peut fournir une version papier des CG.